

CREIL / HAUTS DE CREIL

Sita Diallo, leader des 68 sans papiers de la bourse du travail, publie son livre

C'est un passage qui restera gravé dans la mémoire de Sita Diallo qui a décidé de coucher cette expérience sur papier dans l'ouvrage intitulé «La grève des 68 travailleurs sans papiers de Creil».

Né au Mali et arrivé en France en février 2000, le quadragénaire s'est d'abord battu pour survivre à son arrivée sur le territoire hexagonal avant de prendre fait et cause pour les travailleurs sans papier. «Le problème est que les sans papiers cotisent à la sécurité sociale lorsqu'ils travaillent mais lorsqu'ils sont licenciés, ils n'ont droit à rien, même pas au chômage», déplore le Creillois.

Pour dénoncer ce qu'il considère comme une injustice, Sita Diallo prend alors la tête d'un collectif qui s'installe dans la bourse du travail de Creil à partir du 12 octobre 2009. Le début d'un long combat pour les 68 sans papiers qui prendra fin après 1445 jours de lutte. «Certains ont parlé d'occupation mais la bourse du travail appartient à l'ensemble des travailleurs, c'était un acte de



Sita Diallo, leader du collectif des sans-papiers témoigne de son expérience dans son ouvrage.

Diallo.

Avec un objectif précis, obtenir la régularisation des membres du collectif quitte à survivre dans des conditions inhumaines. «Pendant quatre ans, nous avons dormi par terre comme des animaux, se souvient-il, pourtant j'avais un logement à Creil mais je refusais d'arrêter le combat».

D'abord soutenu par onze organisations syndicales, le mouvement s'essouffle peu à peu mais les sans-papiers tiennent bon. «Au bout de six mois, les syndicats nous ont lâchés, déplore Sita Diallo, heureusement des gens et des associations venaient nous donner des vêtements et de la nourriture».

Mais malgré cette mobilisation, les pouvoirs publics refusent d'entendre les revendications des manifestants. Ces derniers ne relâchent pas leurs efforts et se rendent à la préfecture de l'Oise le 22 mars 2011. «Nous avons occupé le service immigration pour voir le préfet car nous avions envoyé plusieurs courriers restés sans réponse», précise Sita Diallo.

Mais l'attente sera encore longue pour les sans-papiers

qui n'obtiendront gain de cause que le 7 juillet 2013. A cette date, tous les sans-papiers sont régularisés - à l'image de Sita Diallo qui a obtenu son titre de séjour définitif en 2011 - et quittent la bourse du travail avec un sentiment de victoire. «C'était important de faire connaître l'injustice dont nous étions victimes et d'avoir obtenu gain de cause», se félicite le quadragénaire.

Une injustice d'autant plus grande pour Sita Diallo dont les aïeux ont combattu sous le drapeau français. «J'ai un oncle qui est revenu traumatisé de la seconde Guerre mondiale, il n'en dormait plus la nuit. Et je ne me considère pas comme un étranger, je suis francophone et je viens d'un pays qui a été colonisé par la France. Et pour moi c'est une fierté de raconter notre combat», poursuit-il.

Une période bien connue des Creillois qui s'offre désormais à l'ensemble du territoire national depuis la parution de l'ouvrage le 18 février dernier.

Yoann ROCHE.

Le livre est disponible sur le site internet des éditions Harmattan.